

Les Alpages de Haute-Savoie

Descriptif

Notre nouvelle randonnée en Haute-Savoie nous fait parcourir les alpages durant 5 jours à cheval en période estivale.

Il est conseillé d'arriver la veille du jour 1 en réservant un hébergement à Morzine, pour être prêt à cheval le lendemain matin. Pour les cavaliers se rendant dans les Alpes en train, les transferts depuis et vers la gare de Thonon-les-Bains sont prévus (50 € par véhicule A/R).



Programme

Jour 1 : accueil des cavaliers à 9h. Nous partons en direction du village de Saint-Jean d'Aulps puis de l'alpage du cirque de Graydon où nous attend une magnifique chapelle. Nous chevauchons ensuite à flanc de montagne vers le hameau de Criou, puis vers l'alpage des Praz avant le col de Basse et le col de l'Ancrenaz. Et enfin, nous rejoignons notre auberge au hameau de Bonnavaz.



Jour 2 : départ de Bonnavaz. Nous repartons en direction du col de l'Ancrenaz afin de contourner le mont Chery et retrouver le mont Caly, d'où nous avons une vue magnifique sur le mont Blanc. Nous descendons ensuite vers Bonnavaz par l'autre versant, avant de rejoindre l'alpage du Praz de Lys.

Jour 3 : nous partons en direction du Marcellaz pour rejoindre le lac de Roy que nous contournons. Nous descendons ensuite en direction de Taninges par la voie pavée. Nous longeons ensuite le Giffre en direction de Samoëns.

Jour 4 : nous traversons la rivière du Giffre avant de partir vers le pont de Lédedian puis vers les Chalets de Porte en passant sous la pointe du Trapechet avant de rejoindre la cascade de Saubauby. Nous traversons le hameau de Maison-Neuve d'où nous rejoindrons le village de Sixt-Fer-à-Cheval. Nous poursuivrons notre route en direction du Cirque du Fer à Cheval, magnifique réserve naturelle. Nous pique-niquons dans la réserve avant de prendre le chemin du retour et de retrouver notre hôtel en suivant le Giffre.

Jour 5 : nous partons en direction du col de la Golèse en suivant le GR5 à travers la forêt de Bostan. Nous déjeunons au col à côté du refuge de la Golèse, avec vue sur la chaîne du Mont Blanc. Nous repartons vers les chalets de Chardonnier et le lac des Mines d'Or. Nous poursuivons notre route en direction de Morzine par le chemin du Renard qui longe la rivière de la Dranse et rentrons à la maison.

Départ	Retour	Prix
17.06.2026	21.06.2026	1 250 €
8.07.2026	12.07.2026	1 250 €
29.07.2026	2.08.2026	1 250 €
19.08.2026	23.08.2026	1 250 €
9.09.2026	13.09.2026	1 250 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
6	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en montagne, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux. Nuits en gîtes, refuges (couchages en chambres collectives) et en hôtels.

Il est possible et conseillé d'arriver la veille et de réserver un hébergement à Morzine, pour être prêt à cheval le jour 1.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg.

Paquetage conseillé : sac de couchage, culottes d'équitation, chaussures de marche ou boots crantées confortables (compte tenu de quelques portions de marche), mini-chaps, pulls, chemises, T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Morzine, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : juin 6-16°, juillet 8-18°, août 8-18°, septembre 5-14°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans les Alpes, l'assurance multirisques, les dépenses personnelles. Pour les cavaliers se rendant dans les Alpes en train, les transferts A/R depuis la gare de Thonon-les-Bains (50 € A/R par véhicule) sont possibles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 3 cavaliers, pour un maximum de 7 cavaliers.

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 95 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservions le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

